



LES AMIS DES  
*enfants de Bethléem*

## La mappemonde du Parc Mary Doty, à Bethléem

### Objectif

Les “**droits de l’enfant**” sont des droits que devraient posséder tous les enfants dans le monde, de manière inconditionnelle, reconnus par une Déclaration des Nations Unies datée du 20 novembre 1989.

### Conception

Afin de les **promouvoir**, Yannick Cochand de la **Compagnie Zappar** a lancé un concept simple : inviter des enfants de plusieurs pays à se faire **photographier** en train d’illustrer un des droits leur tenant particulièrement à cœur. Rassemblées, les milliers de photos récoltées ont façonné une **mappemonde géante** qui a été dressée devant le siège de l’**ONU** à Genève à l’occasion de la Journée des droits de l’enfant (en 2015) avant de partir en **tournée** dans les établissements scolaires des pays ayant oeuvré au projet.

### Réalisation

**C’est ainsi que plus de 500 élèves palestiniens** ont participé à ce projet dans différentes classes de la région. L’Association “Les Amis des Enfants de Bethléem” a confié à Joseph Baboun et son atelier la réalisation d’une réplique de cette mappemonde, exposée sur la **Place de la Nativité (Manger Square) à Bethléem**, lors d’une grande fête, en présence des autorités de la Municipalité, du monde de l’éducation et de différentes représentations diplomatiques, et de très nombreux parents et enfants. Au programme, il y eut des discours, puis des chants et des danses par des artistes venus de Suisse et des artistes locaux, grâce notamment à l’ensemble Hakaya du Centre culturel Guirass.

**Actuellement**, ce Globe se trouve dans le **Parc Mary Doty**, à Bethléem, installé par les bons soins de la Municipalité de la ville. Ne manquez pas d’aller le visiter !